



CENTRE REGIONAL AFRICAIN D'ADMINISTRATION DU TRAVAIL

B.P. : 1055 Yaoundé / Tél. : +237 693 74 87 07 / Fax : +237 222 22 21 80

E-mail : cradatcontact@yahoo.fr / Site web : www.cradat.org.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE ET D'APPEL À CANDIDATURE

POSTE : DIRECTEUR DES ÉTUDES ET DES AFFAIRES ACADÉMIQUES

CONTEXTE

Créé en 1965, le Centre Régional Africain D'Administration du Travail (CRADAT) est une organisation africaine commune à vocation de formation et de recherche qui regroupe à ce jour, dix-huit (18) Etats-membres à savoir : Bénin ; Burkina Faso ; Burundi ; Cameroun ; Centrafrique ; Congo ; République Démocratique du Congo ; Côte d'Ivoire ; Djibouti ; Gabon ; République de Guinée ; Mali ; Mauritanie ; Niger ; Rwanda ; Sénégal ; Tchad et Togo. Le Centre a pour missions d'assurer la formation initiale et continue, la spécialisation ; le perfectionnement et le recyclage des cadres des administrations du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale et des entreprises des Etats-membres. Le CRADAT a la personnalité juridique reconnue aux normes internationales.

Le siège du CRADAT est établi à Yaoundé au Cameroun. Le Centre reçoit annuellement environ 150 étudiants en formation initiale et continue diplômante conduisant aux diplômes professionnels de Licence (Bac+3) et Master (Bac+5). Plus de 100 participants bénéficient de formations certifiantes et qualifiantes. Le Centre a vocation à développer la recherche et d'effectuer des études dans l'ensemble des domaines de l'administration du travail. Dans son plan stratégique triennal 2022-2025, le Centre ambitionne d'élargir son champ d'intervention et bonifier ses programmes de formation par la création d'un Master recherche, d'une École doctorale ainsi que des Centres de recherche.

En application de la décision de la 40^{ème} session extraordinaire de son Conseil d'Administration autorisant le recrutement d'un Directeur des Etudes et des Affaires Académiques (DEAA), à statut diplomatique, le CRADAT lance un avis d'appel à candidature en vue de pourvoir au poste.

MISSIONS ET ACTIVITÉS PRINCIPALES

Sous l'autorité du Directeur général, le DEAA est principalement chargé de la formation, de la scolarité, de la recherche et tout ce qui relève du domaine de l'enseignement, son évolution et son organisation.

A ce titre, il s'occupe :

- de la gestion des enseignements (planification, organisation, contrôle et évaluation) ;
- de la gestion des enseignants (recrutement, suivi, perfectionnement et évaluation) ;
- de l'organisation des examens, contrôles continus ;
- de la collation des diplômes, titres et grades universitaires ;
- des inscriptions et l'orientation des étudiants ;
- de la formation certifiantes ;

- être candidat d'un Etat-membre à jour de ses contributions,

La rémunération globale est attractive et évolutive. Le salaire de base est de 1 200 000 FCFA hors primes et indemnités . Le mandat est de trois (03) ans éventuellement renouvelable une fois.

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée au Président du Conseil d'Administration du CRADAT ;
- un certificat de nationalité ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une copie certifiée de chacun de ses titres, diplômes, attestations de qualification ;
- un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un état de services faits, signé par le Ministre en charge de la Fonction publique pour les fonctionnaires et par le dernier employeur pour les autres travailleurs ;
- un certificat médical attestant que le candidat remplit les conditions d'aptitude physique délivré par les autorités agréées ;
- une attestation délivrée par l'employeur ou toute autre autorité compétente prouvant que le candidat est un cadre de niveau supérieur occupant ou ayant occupé pendant cinq (5) ans au moins, un emploi de Directeur dans son domaine de compétence avec indication précise dudit emploi et de son contenu ;
- une attestation délivrée par une institution de formation ou toute autre autorité compétente prouvant que le candidat dispose d'une expérience d'au moins dix (10) ans dans un poste de direction dans la formation et/ou la recherche dans son domaines de compétence avec indication précise des enseignements ;
- tout autre élément jugé pertinent dans le cadre de cette candidature.

Toute pièce, copie ou photocopie d'une pièce doit être certifiée conforme par l'autorité compétente.

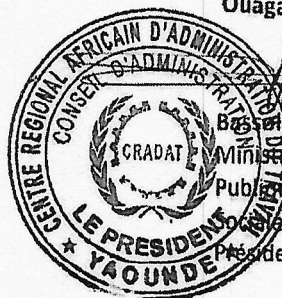
Toute falsification ou surcharge de document constitue un motif de rejet du dossier de candidature, sans préjudice des poursuites judiciaires.

Les dossiers de candidature doivent être déposés dans chaque Etat-membre du CRADAT au Cabinet du Ministère en charge du Travail au plus tard le 20 juillet 2024.

Ils seront transmis par l'autorité de tutelle, et doivent parvenir à la Direction générale du CRADAT au plus tard le 31 juillet 2024 à 15 heures.

Le candidat définitivement retenu sera proposé au Conseil d'Administration par le Comité de recrutement pour être nommé Directeur des Etudes et des Affaires Académiques du CRADAT. Il devra prendre fonction au plus tard trois (03) mois après sa nomination.

Ouagadougou le, 09 JUIL 2024



[Signature]
Bessama BAZIÉ
Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction
Publique, du Travail et de la Protection
Sociale du Burkina Faso,
Président du Conseil d'Administration